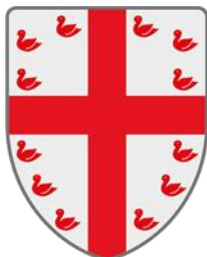

Commune de BIERNE



ACCUEIL DE LOISIRS

Modalités d'inscription **TOUSSAINT 2021**
du 25 octobre au 5 novembre 2021

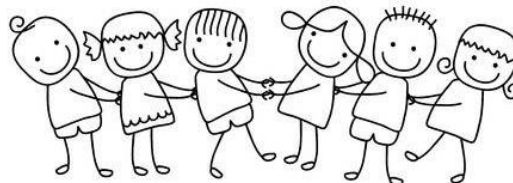


HORAIRES D'OUVERTURE

ALSH : de 9h à 12h – de 14h à 17h

CANTINE : de 12h à 14h

PERICENTRE : de 8h à 9h – de 17h à 18h



Afin de finaliser l'inscription de votre enfant, nous attirons votre attention sur l'importance des indications données dans ce document.

Les enfants âgés de 4 à 14 ans peuvent être inscrits.

Seul les dossiers dûment complétés et signés seront acceptés.

Celui-ci est à retourner auprès de la direction du service enfance-animation, par mail enfance.animationbierne59@orange.fr ou à déposer dans la boîte aux lettres du 2 rue de l'école, **du lundi 27 au mardi 28 mars 2021 de 9h00 à 12h et de 13h30 à 16h30**. Pour tous renseignements vous pouvez contacter le service au 07 67 66 58 30.

La facturation se fera d'avance entre le 4 et le 22 octobre 2021. Votre règlement sera à transmettre en mairie auprès du service comptabilité. En l'absence de celui-ci dans le délai imparti, votre inscription sera considérée comme annulée.

CONSTITUTION DU DOSSIER :

Les enfants inscrits auprès du service enfance-animation depuis la rentrée des classes n'ont pas de dossier à remplir, sauf si les données apportées ont connu une modification au cours de l'année scolaire.

Pour les enfants non-inscrits auprès de nos services, merci de compléter les documents suivants :

- Fiche sanitaire de liaison accompagnée de la photocopie des pages « vaccinations » du carnet de santé
- Fiche de renseignements
- Attestation assurance responsabilité civile
- Talon réponse du règlement intérieur